

Les subsides

Ma question, monsieur le Président, a trait à un aspect de son discours se rapportant au Programme RELAIS. J'étais récemment dans la région de Lac-Saint-Jean et, en effet, je fus scandalisé par le fait que le niveau de collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial était quasiment non seulement non-existant, mais négatif. Il a parlé du Programme PRIME. Je voudrais lui demander s'il ne pourrait pas donner quelques précisions, parce qu'effectivement, si je me souviens bien, alors que le Programme RELAIS visait à la construction de quais, de diverses installations récréatives, que les règlements de la province de Québec rendaient impossible l'embauche de gens qui autrement seraient en chômage. Les règlements provinciaux exigeaient que les sommes d'argent soient supérieures aux montants que nous avions envisagés. Comme on le sait, je suis un député de l'Ontario, et effectivement dans ma province, il existe un haut niveau de collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, surtout dans les programmes de création d'emplois. Je me demande si le député ne verrait pas quelques ouvertures, surtout après les déclarations de M. Parizeau de la semaine dernière, lui-même ayant reconnu le manque de collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, s'il ne verrait pas des ouvertures afin d'éliminer ces règlements qui entravent le succès du Programme RELAIS.

M. Lapierre: Monsieur le Président, l'honorable ministre pose une question fort à propos, étant donné surtout que près de 400 municipalités au Québec ont déjà présenté des projets dans le cadre du Programme RELAIS, qu'elles ont attendu depuis maintenant trois mois, et finalement que la province, par fausse modestie, a décidé de se retirer du programme et de faire son propre petit programme qui, malheureusement, est régenté par l'Office de la construction du Québec. Cela veut dire que même si l'on donne \$200 par semaine pour les gens qui travaillent aux projets, si un menuisier gagne selon l'OCQ \$21 l'heure, on ne peut pas dans le cadre du Programme RELAIS embaucher un menuisier pour \$200 la semaine, ce qui fait que plusieurs projets importants pour la collectivité, tout à l'heure on parlait d'équipement, d'installations récréatives, ne peuvent malheureusement pas être réalisés. Cela est malheureux, car les municipalités sont souvent des maîtres d'œuvres extraordinaires. Elles ont des besoins mais n'ont pas les ressources financières, et elles souhaiteraient, évidemment, profiter au maximum de ces projets-là. Je vais donner des exemples. Dans ma propre ville, dans le canton de Granby, des parcs devraient être aménagés, des jeux récréatifs pour enfants pourraient être construits, mais malheureusement le gouvernement du Québec dit: Les municipalités sont nos créatures et elles n'ont pas le droit de transiger avec le gouvernement fédéral.

Et même je pourrais raconter quelque chose de pis que cela. La semaine dernière, le ministre des Affaires municipales a déclaré: Si indirectement vous obteniez par l'intermédiaire de votre comité de loisirs des subventions fédérales, on est prêt à déduire le montant que le gouvernement fédéral vous donnerait des subventions provinciales éventuelles. Par conséquent, je ne vois pas beaucoup de liberté de manœuvre pour en arriver à une entente, et je trouve cela malheureux. Par contre, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) nous a assurés que les 170 millions de dollars du Budget votés pour la province de Québec seraient tout de même dépensés par l'intermédiaire des entreprises privées que j'invite à présenter des

projets, de même que les organisations communautaires. Cela est malheureux pour les municipalités, car elles n'auront pas d'aide du programme RELAIS, et étant donné les conditions du programme provincial PRIME, si elles ont un syndicat et des employés en attente, elles n'auront pas d'aide du programme PRIME du gouvernement du Québec. Cela est bien malheureux, parce qu'il existe des chômeurs, même si on a des syndicats et des employés qui attendent d'être rappelés par leur ville.

[Traduction]

M. Thacker: Monsieur le Président, le dernier orateur s'est répandu en critiques contre le gouvernement du Québec. Je sais bien que tous les efforts du gouvernement tendent à séparer la province du reste du pays. N'est-il pas d'accord pour dire, cependant, que lorsque le premier ministre actuel (M. Trudeau) est arrivé au pouvoir, les séparatistes n'avaient pas encore été élus au Québec et ne l'ont été qu'environ huit ans plus tard? Ne reconnaît-il pas que certains programmes du gouvernement national ont aggravé les problèmes du Québec au point d'ouvrir la voie à l'élection du Parti Québécois après un règne libéral de huit ans?

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Comme les députés le savent, les questions doivent se rapporter autant que possible aux observations que l'orateur précédent a faites. Les propos que relève le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) ont pu échapper à l'attention de la présidence. Quoi qu'il en soit, j'ai cru bon de rappeler à la Chambre que les interventions doivent être pertinentes.

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, bien sûr, je pense qu'il y a effectivement relation entre la question et mon discours, parce qu'on parlait des relations fédérales-provinciales. Ce que l'honorable député oublie de différencier, c'est qu'il y a la politique provinciale et il y a la politique fédérale. Les mêmes Québécois qui ont effectivement élu le gouvernement du parti québécois en 1976, en 1979, ils nous ont donné environ 60 sièges, et en 1980, ils nous ont donné 74 sièges sur 75. Par conséquent, s'il y avait eu mécontentement par rapport aux politiques du très honorable premier ministre (M. Trudeau), je doute que nous aurions eu des résultats aussi encourageants. Par contre, il pourrait se poser la question vis-à-vis de son propre parti qui, finalement, n'a pu que récolter un siège après 9 mois au pouvoir, et je pense que la relation entre le premier ministre fédéral et l'appui qu'il reçoit au Québec est finalement en fonction de son mandat et de son travail comme premier ministre fédéral. Par contre, la politique provinciale a beaucoup d'autres implications, et les circonstances ont fait que peut-être à cause du manque de compréhension de certains de ses collègues qui ont donné une image terrible du Canada anglais, et qui continuent d'ailleurs, je pense à celui qui passe son temps à parler contre le bilinguisme, entre autres, un des candidats au leadership de son parti fait en sorte que parfois, étant donné la perception du Canada anglais, vue sous cet aspect, je comprendrais à ce moment-là les Québécois de penser à l'indépendance et à élire un gouvernement séparatiste si on avait un gars comme l'honorable député comme chef du parti progressiste conservateur.

Mais je pense qu'à ce moment-ci, vous verrez les sondages par vous-même, on a eu l'occasion, par le référendum, de se